INTERREGIONS CADETS

Samedi 4 Juin 2016
Vélodrome de Senlis

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME
PICARDIE

Dimanche 5 Juin 2016
Crepy-en-Valois / Senlis

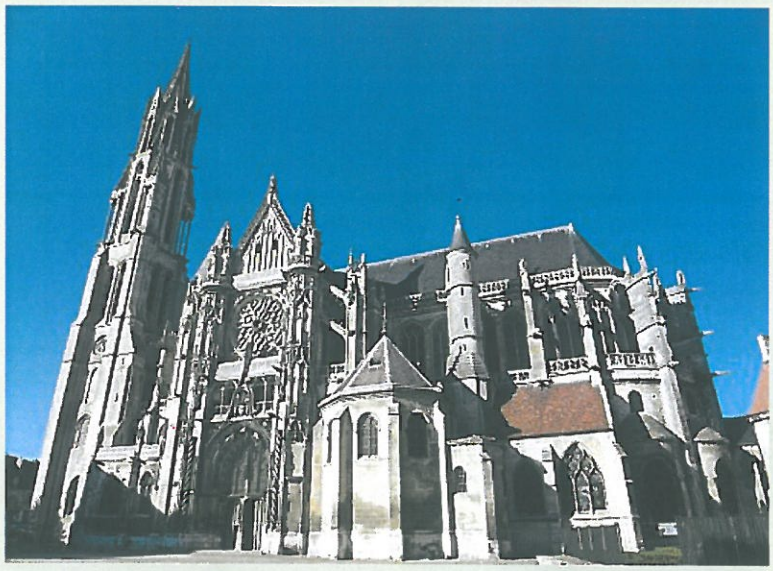

oise
LE DÉPARTEMENT

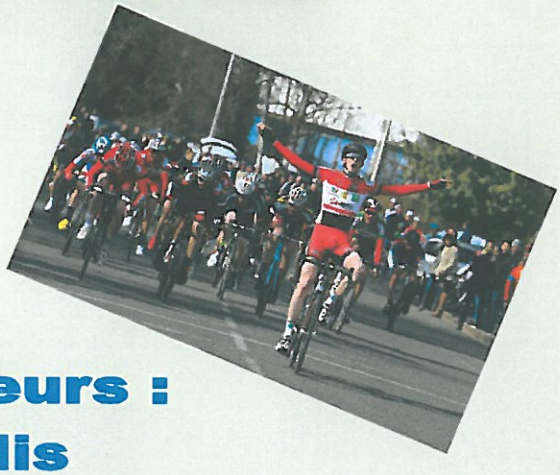

Organisateurs :
SV Senlis
C.O.P.S

Ville de Senlis
www.ville-senlis.fr

Les Mousquetaires
Intermarché

CRÉPY en VALOIS
MODERNITÉ & TRADITION

SOMMAIRE

1. Mot du Président de la C.O.P.S
2. Mot de l'Adjointe au Maire en charge des Sports de la ville de Senlis
3. Composition du comité d'organisation, de l'assistance technique et du jury des arbitres
4. Liste des partenaires de l'organisation
5. Hébergement
6. Règlement piste pour le samedi 4 juin 2016
7. Règlement course en ligne du dimanche 5 juin 2016
8. Plan de départ de la course en ligne à Crépy-en-Valois
9. Plan de l'arrivée de la course en ligne à Senlis
10. Plan du départ fictif et 5 derniers kilomètres de la course en ligne
11. Itinéraire et horaires de passage des coureurs
12. Plan du parcours
13. Coordonnées des responsables comités pour les inter-régions

C.O.P.S

Coordination des clubs de l'Oise affiliés à la Piste municipale de Senlis

C.O.P. S

Coordination des clubs de l'Oise affiliés à la Piste municipale de Senlis

Le mot du Président de la C.O.P.S

Notre histoire commence l'an dernier quand un passionné de piste du S.V.SENLIS esseulé Monsieur Mansard et le responsable du comité de Picardie de la piste Monsieur Duhin suggère la création de la coordination piste de Senlis semblable à celle existante pour la piste de Saint-Quentin.

De plus dans le cadre de l'INTERREGIONS CADETS une demande d'organisation d'une manche piste sur le vélodrome de Senlis et d'une manche sur route nous a été transmises par le comité de Picardie.

Soutenue par la ville de Senlis qui veut faire vivre son vélodrome, notre association : Coordination des Clubs Cycliste Oise Affiliés à la Piste Municipale de Senlis a établi et signé les statuts le 5 Novembre 2015.

Mais il fallait trouver le financement que nous avons obtenu grâce à l'organisation de plusieurs LOTOS avec le concours de Monsieur Dassonville passionné de cyclisme et celui des membres de l'association.

C'est donc avec une grande fierté que nous vous accueillerons le Samedi 4 Juin 2016 et Dimanche 5 Juin 2016 en espérant vous donner satisfaction par nos deux organisations.

Un grand merci à tous les membres de l'association, les bénévoles et les sponsors sans qui ce week-end cycliste ne serait pas possible.

Pour conclure, je souhaite un grand moment de sport à tous nos jeunes.
Je ne doute pas que les meilleurs d'entre eux se retrouveront chez les professionnels dans quelques années.

Que la meilleure équipe gagne.

Jean Marie DUMONT

Le mot de l'Adjointe aux sports de la ville de Senlis

1896…2016…120 ans se sont écoulés depuis la création du vélodrome Fernand Guizellin (anciennement Turquet de la Boisserie) de Senlis.

Cette piste d'une longueur de 333,33 mètres est la plus ancienne de France et la ville de Senlis est très satisfaite de constater qu'elle continue à être utilisée.

En effet, la mise en place d'une coordination départementale en 2015 ayant pour but de faire vivre ce vélodrome et le travail de partenariat mené entre cette coordination et la ville de Senlis va voir la réalisation de deux épreuves de niveau inter-régional.

Tout d'abord le premier jour des épreuves sur piste sur le vélodrome et le lendemain une course qui va relier Crépy-en-Valois à Senlis avec une arrivée sur le vélodrome.

Bien évidemment, je souhaite que cette première soit la série de beaucoup d'autres épreuves qui permettront, je l'espère, l'émergence de nouveaux prodiges sur leurs vélocipèdes du 21ième siècle.

Véronique LUDMANN

Ville de Senlis
www.ville-senlis.fr

Nos Partenaires

Netto
Les Mousquetaires

AKENA
hotels

Adresse : Rue Henri Laroche
60800 Crépy-en-Valois
Tél:03 44 94 51 00

DOS SANTOS
João

Entreprise qualifiée
QUALIBAT

Carrelage, neuf & ancien-Pose de cheminées d'époque
Maçonnerie-Restauration de murs anciens-Ravalement
Pavage-Rejointement-Taille de pierre-Sablage-Pose de Placoplâtre...

5 Impasse de La Logette
60810 BARBERY
Tél/Fax: 03 44 57 64 39
Port voiture: 06 07 97 74 46
www.dossantosjoao.fr
dossantos7@wanadoo.fr

CHEMINÉES D'ÉPOQUES

SARL au Capital de 44.000€ - TVA FR 22 444 956 916 RCS Compiègne B Siret 444 956 916 00027 APE 4333 Z

AXE

Cycles Gaston Rahier LOISIRS

VTT - VELO ENFANT - BMX - VTC - VELO DE ROUTE et VELO ELECTRIQUE

Espace 405 - rue Henry Bessemer - ZAET Les Haies
60740 Saint Maximin - 03 44 24 40 70

A.3.T (SARL)
Plomberie-Chauffage
Carrelage – Salle de bains
17 rue croix du puits
60140 – ROSOY
TEL : 0344721550
MOBILE : 0621585340

COMITE D'ORGANISATION

DIRECTION DES EPREUVES : Jean-Marie DUMONT/Guy MANSARD

RELATION AVEC LES ARBITRES : Jean-Marie DUMONT

RESPONSABLE DU VELODROME LE 5 JUIN 2016 : Catherine AMOURETTE

RESPONSABLE DE LA SECURITE : Jean-Louis VIDAL

RESPONSABLE DES VEHICULES : Yvon WHEELER

RELATION PARTENAIRES : Quentin BRIGHTON

RESPONSABLE DES PROTOCOLES : Yvon WHEELER

RESPONSABLE DES PARKINGS : Jean-Pierre GUIBE

RESPONSABLE DES BUVETTES : Nicole FROMAGE

RESPONSABLE DE L'EDV : Colette BRANTHONNE

ASSISTANCE TECHNIQUE

PHOTO FINISH : Jean-Luc RICHARD

SPEAKER OFFICIEL : Mathieu CLAEYS

RADIO/MOTO INFO/DEPANNAGE NEUTRE : SPORT ORGANISATION RADIO TOUR

RADIO TOUR :

SECOURS : LA CROIX BLANCHE

VOITURE BALAI : Jean-Charles MAILLARD/Jean-Pierre GUIBE

JURY DES ARBITRES

	SAMEDI 4 JUIN	DIMANCHE 5 JUIN
PRESIDENT DU JURY :	P.COURBE	P.COURBE
ARBITRE 1 :	C.AMOURETTE	B.CHRISTIEN
ARBITRE 2 :	E.WHEELER	A.MAGUET
STARTER :	H.BROCQUE	
CHRONOMETREUR :	B.MILLEVILLE	
JUGE A L'ARRIVEE :		B.MILLEVILLE
SECRETAIRE :	L.WHEELER	
ARBITRE MOTO :		E.WHEELER

Liste des hôtels restaurants de Senlis

IBIS Senlis : 72, avenue du Général de Gaulle 60300 Senlis 03.44.53.70.50

IBIS Budget Senlis : 72, avenue du Général de Gaulle 60300 Senlis 03.44.53.70.50

CAMPANILE Senlis : 324, avenue Eugène Gazeau 60300 Senlis 03.44.60.05.07

CAMPANILE Chantilly : 9 km de Senlis, RN 16 route de Creil 60500 Chantilly 03.44.57.39.24

CAMPANILE Creil : 12 km de Senlis, 3 rue du marais 60870 Villers Saint Paul 03.44.74.56.82

KYRIAD Chantilly : 9 km de Senlis, rue des fougères 60500 Chantilly 03.44.58.13.12

Hôtel 1ère Classe : 12 km de Senlis, 5 rue du marais 60870 Villers Saint Paul 03.44.74.56.82

Hôtel 'N : 7 km de Senlis, rue de la vallée 60300 Fleurines 03.44.70.02.05

Liste des hôtels restaurants de Crépy en Valois

Akena City : 23 km de Senlis, rue Henri Laroche 60800 Crépy en Valois 03.44.94.51.00

Le Saint Ladre : 23 km de Senlis, 69 rue Saint Lazare 60800 Crepy en Valois 03.44.39.62.59

Hôpitaux

Hôpital de Senlis : 14 rue Paul Rouge 60300 Senlis 03.44.21.70.00

Hôpital de Creil : Boulevard Laënnec 60100 Creil 03.44.61.60.03

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME PICARDIE

Ville de Senlis www.ville-senlis.fr

oise LE DÉPARTEMENT

SENLIS

Les Mousquetaires

Intermarché

HYPER

crépy -en-valois

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME
PICARDIE

INTERREGIONS PISTE-SENLIS

REGLEMENT PARTICULIER PISTE INTEREGIONS CADETS 2016

SAMEDI 4 JUIN 2016

Article 1 : la compétition se déroulera sur le vélodrome F. GUIZELIN, rue Yves CARLIER 60300 Senlis, piste en ciment de 333.33 m largeur 4 m.

Article 2 : Participation

La participation réservée aux sélections départementales et bi-départementales est de 4 à 5 cadets ou cadettes maximum.

Article 3 : Permanence

La permanence se déroulera le 04 juin, au gymnase Yves Carlier (dans l'enceinte du vélodrome) rue Yves Carlier 60300 Senlis

De 10h30 à 12h15 confirmation des partants, retrait des dossards par les responsables d'équipes licenciés

De 11h00 à 13h00 échauffement

De 12h30 à 12h45 réunion des responsables d'équipes en présence du collège des arbitres

13h30 début des épreuves

Article 4 : Nature et ordre des épreuves

Chaque coureur ne peut participer qu'à un maximum de 3 épreuves sauf dans le cas d'une équipe qui présente 4 coureurs

1 – Kilomètre lancé par équipes (3 coureurs)

2 – Elimination (1 coureur)

3 – Vitesse par équipes (3 coureurs)

4 – Scratch 15 tours (1 coureur)

5 – Poursuite par équipes (4 coureurs) 12 tours

6 – Course aux points 36 tours (1coureur) classement tous les 6 tours 4 classements

Article 5 : Matériel

Les coureurs devront utiliser un vélo traditionnel piste avec guidon classique, un développement maximum fixé par la réglementation 2016, les roues pleines ou à bâtons sont interdites

Article 6 : Barème de points

Même barème que sur la route pour le classement par équipes des départements. Classement établi par l'addition de points obtenus à chaque épreuve par le coureur qui représente son département.

- **Epreuve individuelle** : 1er 15 pts ; 2ème 14 pts ; 3ème 13 pts ; 4ème 12 pts ; 5ème 11 pts et ainsi de suite jusqu'à 1 pts
- **Epreuve par équipes** : 1er 30 pts ; 2ème 25 pts ; 3ème 21 pts ; 4ème 18 pts ; 5ème 16 pts ; 6ème 15 pts ; 7ème 14 pts et ainsi de suite jusqu'à 1 pt.

En cas d'ex-aequo au classement général final sera déclaré vainqueur l'équipe qui totalisera le plus de 1ère places, puis de 2ème places, en cas de nouvelle égalité

C'est l'équipe qui réalisera le meilleur temps de la poursuite par équipes qui l'emportera.

Article 7 : Règlement

Les épreuves devront se disputer dans le respect des dispositions réglementaires F.F.C applicables aux disciplines de la piste.

Article 8 : Dossards

Les dossards seront attribués en fonction du classement général par équipes

Article 9 : Contrôle des braquets

Le contrôle des braquets aura lieu avant le départ de la réunion, un contrôle se fera éventuellement à l'issue de chaque épreuve.

Article 10 : Protocole

Pour la réunion sur piste un maillot (fourni par la F.FC) sera remis à chaque vainqueur d'épreuve, 13 maillots seront remis. Des dossards jaunes de 1 à 5 seront remis le samedi matin à l'équipe leader de l'INTERREGIONS.

Une remise de bouquets, de coupes et de lots en nature seront remis

Article 11 : Contrôle antidopage

Le règlement antidopage s'applique intégralement à cette épreuve, le lieu de contrôle se trouve au gymnase Yves Carlier, dans l'enceinte du vélodrome, rue Yves Carlier 60300 Senlis

Article 12 : Pénalités

Les pénalités sont conformes au règlement fédéral

Article 13 : Frais de déplacement et restauration.

Les frais de déplacement et de restauration des coureurs et de l'encadrement sont à la charge des comités départementaux respectifs.

Article 14 : Engagement

Les engagements se feront par internet par les comités départementaux à partir du site de la F.F.C, la date limite sera suivant les dispositions fédérales en vigueur.

Au préalable un bulletin d'adhésion de principe de l'équipe sera adressé 1 mois avant l'épreuve du 04 juin 2016 à l'adresse mail suivante : *jeanmariedumont@sfr.fr* pour permettre à l'organisateur d'évaluer le nombre de participants.

Déroulement des épreuves

13h00 – 13h30	**Présentation des équipes**
13h30 - 14h10	**Kilomètre lancé (3coureurs)**
14h15 - 14h40	**Elimination (1 coureur) 1 éliminé tous les tours**
14h45 - 15h15	**Vitesse par équipes (3 coureurs)**
15h15 - 15h30	**Echauffement**
15h30 - 15h45	**Scratch 15 tours (1coureur)**
15h50 - 16h 40	**Poursuite par équipes 12 tours (4 coureurs)**
16h45 - 17h00	**Echauffement**
17h00 - 17h20	**Course aux points 36 tours, 6 classements (1 coureur)**
17h30	**Cérémonie Protocolaire**

Nos Partenaires

Netto
Les Mousquetaires

AKENA hotels

Adresse : Rue Henri Laroche
60800 Crépy-en-Valois
Tél:03 44 94 51 00

DOS SANTOS João

Entreprise qualifiée QUALIBAT

Carrelage, neuf & ancien-Pose de cheminées d'époque
Maçonnerie-Restauration de murs anciens-Ravalement
Pavage-Rejointement-Taille de pierre-Sablage-Pose de Placoplâtre...

5 Impasse de La Logette
60810 BARBERY
Tél/Fax: 03 44 57 64 39
Port voiture: 06 07 97 74 46
www.dossantosjoao.fr
dossantos7@wanadoo.fr

CHEMINEES D'EPOQUES

SARL au Capital de 44.000€ - TVA FR 22 444 956 916 RCS Compiègne B Siret 444 956 916 00027 APE 4333 Z

AXE

Cycles Gaston Rahier LOISIRS

VTT - VELO ENFANT - BMX - VTC - VELO DE ROUTE et VELO ELECTRIQUE

Espace 405 - rue Henry Bessemer - ZAET Les Haies
60740 Saint Maximin - 03 44 24 40 70

A.3.T (SARL)
Plomberie-Chauffage
Carrelage – Salle de bains
17 rue croix du puits
60140 – ROSOY
TEL : 0344721550
MOBILE : 0621585340

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME
PICARDIE

REGLEMENT PARTICULIER ROUTE INTEREGIONS CADETS 2016

CREPY en VALOIS - SENLIS

DIMANCHE 5 JUIN 2016

Article 1 : la compétition se déroulera entre CREPY en VALOIS et SENLIS avec une arrivée sur le vélodrome F. GUIZELIN, l'arrivée sera effectuée au premier passage sur la ligne d'arrivée, en cas d'intempérie l'arrivée se fera rue Yves Carlier devant le vélodrome.

Article 2 : Participation

La participation réservée aux sélections départementales et bi-départementales est de 4 à 6 coureurs maximum. Les coureurs porteront le maillot de la sélection départementale.

Article 3 : Permanence

La permanence d'accueil se déroulera le dimanche 05 juin 2016 de 10h 30 à 12h30 hôtel AKENA rue Henri Laroche 60800 Crépy en Valois.

L'installation des radios, la confirmation des partants et le retrait des dossards par les responsables d'équipes licenciés se feront de 10h30 à 12h30.

La réunion des responsables d'équipes organisée suivant le règlement fédéral, en présence du collège des arbitres est fixée à 12h45.

Le départ fictif est fixé à 13h30

La permanence à l'arrivée sera ouverte, dès l'arrivée sur le vélodrome au gymnase Yves Carlier, dans l'enceinte du vélodrome, rue Yves Carlier 60300 Senlis

Article 4 : Radio tour

Les informations courses sont émises sur la fréquence radio tour de .....

Article 5 : Assistance technique neutre

L'assistance technique neutre est assurée par une voiture neutre

Article 6 : Délais

Tout coureur à plus de 10 minutes du peloton principal devra se retirer de la course, toute situation d'exception sera tranchée par le collège des arbitres après consultation de l'organisateur.

Article 7 : Matériel

Les coureurs devront utiliser un vélo traditionnel route avec guidon classique, un développement maximum fixé par la réglementation 2016, les roues pleines ou à bâtons sont interdites.

Article 8 : Classement

A l'issue de cette course en ligne un classement par équipes sera établi par l'addition des points obtenus par les 3 premiers coureurs classés de chaque équipe départementale à la place réelle (1 pt au 1er ; 2 pts au 2ème et ainsi de suite)

En cas d'ex-aequo entre les coureurs, chaque coureur se verra attribuer un nombre de points résultant du total des points des places concernées, divisées par le nombre de coureurs ex-aequo.

L'équipe ayant totalisé le plus petit nombre de points sera classée 1ere et ainsi de suite en fonction du nombre croissant de ponts obtenus.

Dans le cas ou 2 équipes totaliserait le même nombre de points le meilleur classement du premier coureur de l'équipe sera prépondérant.

Seules seront classées les équipes départementales terminant l'épreuve avec un minimum de 3 coureurs.

Le classement par équipe à l'issue de cette épreuve donnera lieu à l'attribution de points selon le barème suivant :

1er 30 pts ; 2ème 25 pts ; 3ème 21 pts ; 4ème 18 pts ; 5ème 16 pts ; 6ème 15 pts ; 7ème 14 pts et ainsi de suite jusqu'à 1 pt.

En cas d'ex-aequo au classement général final sera déclaré vainqueur l'équipe qui totalisera le plus de 1ére places par équipe, puis de places de 2émes etc. ... et en cas d'égalité parfaite c'est le classement par équipe de la dernière épreuve qui sera prépondérant.

Un classement des grimpeurs est disputé sur 3 côtes retenues pour ce classement, il est attribué au 1er 5 Pts, au 2ème 3 Pts, au 3ème 1 Pt.

Un classement général est établi par l'addition des points obtenus sur l'ensemble des côtes en cas d'ex aequo au classement général individuel des grimpeurs il est fait application des critères suivants jusqu'à ce qu'il y ait départage.

1. Nombre de 1ères places
2. Nombre de 2èmes places
3. Nombre de 3èmes places
4. En cas d'égalité sur ces 3 premiers critères, le classement individuel à l'arrivée sera prépondérant

Article 9 : Règlement

Les règlements généraux de la F.F.C sont applicables dans leur intégralité pour tous les points non prévus au présent règlement particulier.

Article 10 : Dossards

Les dossards seront attribués en fonction du classement général par équipes.

Article 11 : Contrôle des braquets et rassemblement

A partir de 13h00, sur le parking Intermarché, suite à la présentation des équipes, Le contrôle des braquets aura lieu, un contrôle pour le podium se fera éventuellement à l'arrivée.

Article 12 : Protocole

Un maillot (fourni par la F.F.C) sera remis au vainqueur de l'épreuve

Des dossards jaunes de 1 à 6 seront remis le dimanche matin à l'équipe leader du classement général de la veille.

Une remise de bouquets, de coupes et de lots en nature seront remis.

Article 13 : Contrôle antidopage

Le règlement antidopage s'applique intégralement à la présente épreuve, le lieu du contrôle se trouve à la maison des loisirs, dans l'enceinte du vélodrome, rue Yves Carlier 60300 Senlis

Article 14 : Pénalités

Les pénalités sont conformes au règlement fédéral.

Article 15 : Frais de déplacement et restauration

Les frais de déplacement et de restauration des coureurs et de l'encadrement sont à la charge des comités départementaux respectifs.

Article 16 : Engagement

Les engagements se feront par internet par les comités départementaux à partir du site de la F.F.C, la date limite sera suivant les dispositions fédérales en vigueur.

Au préalable un bulletin d'adhésion de principe sera adressé 1 mois avant l'épreuve du 05 juin 2016 à l'adresse mail suivante : *jeanmariedumont@sfr.fr* pour permettre à l'organisateur d'évaluer le nombre de participants.

Article 17 : Restauration

Les repas seront pris à partir de 10h00 salle de restauration de l'hôtel AKENA rue Henri Laroche 60800 Crépy en Valois.

Nos Partenaires

Netto
Les Mousquetaires

AKENA hotels

Adresse : Rue Henri Laroche
60800 Crépy-en-Valois
Tél:03 44 94 51 00

DOS SANTOS
João

Entreprise qualifiée
QUALIBAT

Carrelage, neuf & ancien-Pose de cheminées d'époque
Maçonnerie-Restauration de murs anciens-Ravalement
Pavage-Rejointement-Taille de pierre-Sablage-Pose de Placoplâtre...

5 Impasse de La Logette
60810 BARBERY
Tél/Fax: 03 44 57 64 39
Port voiture: 06 07 97 74 46
www.dossantosjoao.fr
dossantos7@wanadoo.fr

CHEMINEES D'EPOQUES

SARL au Capital de 44.000€ - TVA FR 22 444 866 816 RCS Compiègne B Siret 444 866 816 00027 APE 4333 Z

AXE

A.3.T (SARL)
Plomberie-Chauffage
Carrelage – Salle de bains
17 rue croix du puits
60140 – ROSOY
TEL : 0344721550
MOBILE : 0621585340

INTER RÉGIONS / CADETS

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME

Dimanche 5 juin 2016

Organisation C.O.P.S

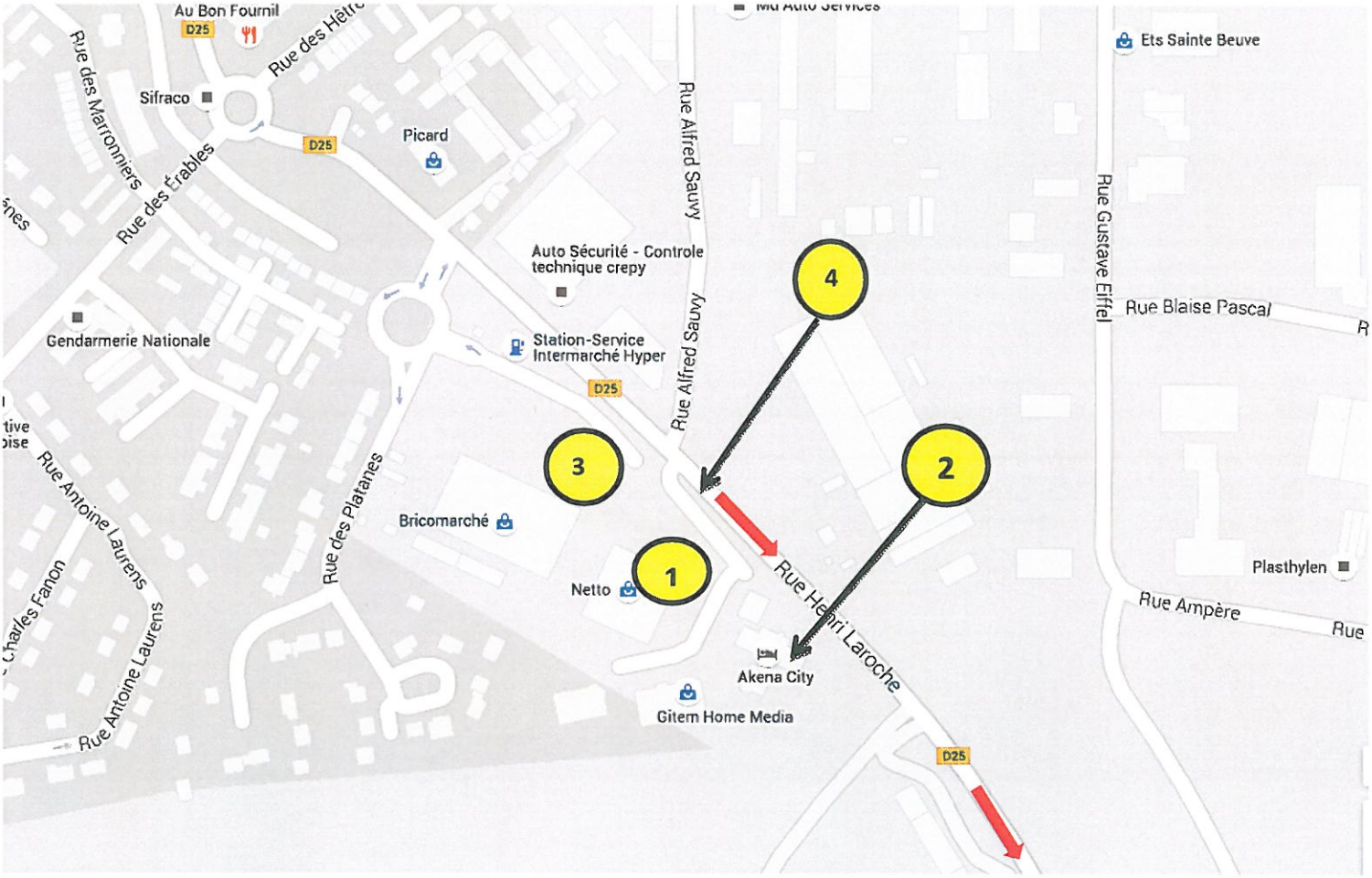

CRÉPY en VALOIS
MODERNITÉ & TRADITION

Intermarché HYPER

1 **Parking Officiels (NETTO)**

Parking Invités

Parking Motards civils

Vers Km0

2 **Permanence (hôtel AKENA CITY)**

3 **Parking DS**

4 **Départ Fictif**

INTER RÉGIONS : Cadets

SENLIS

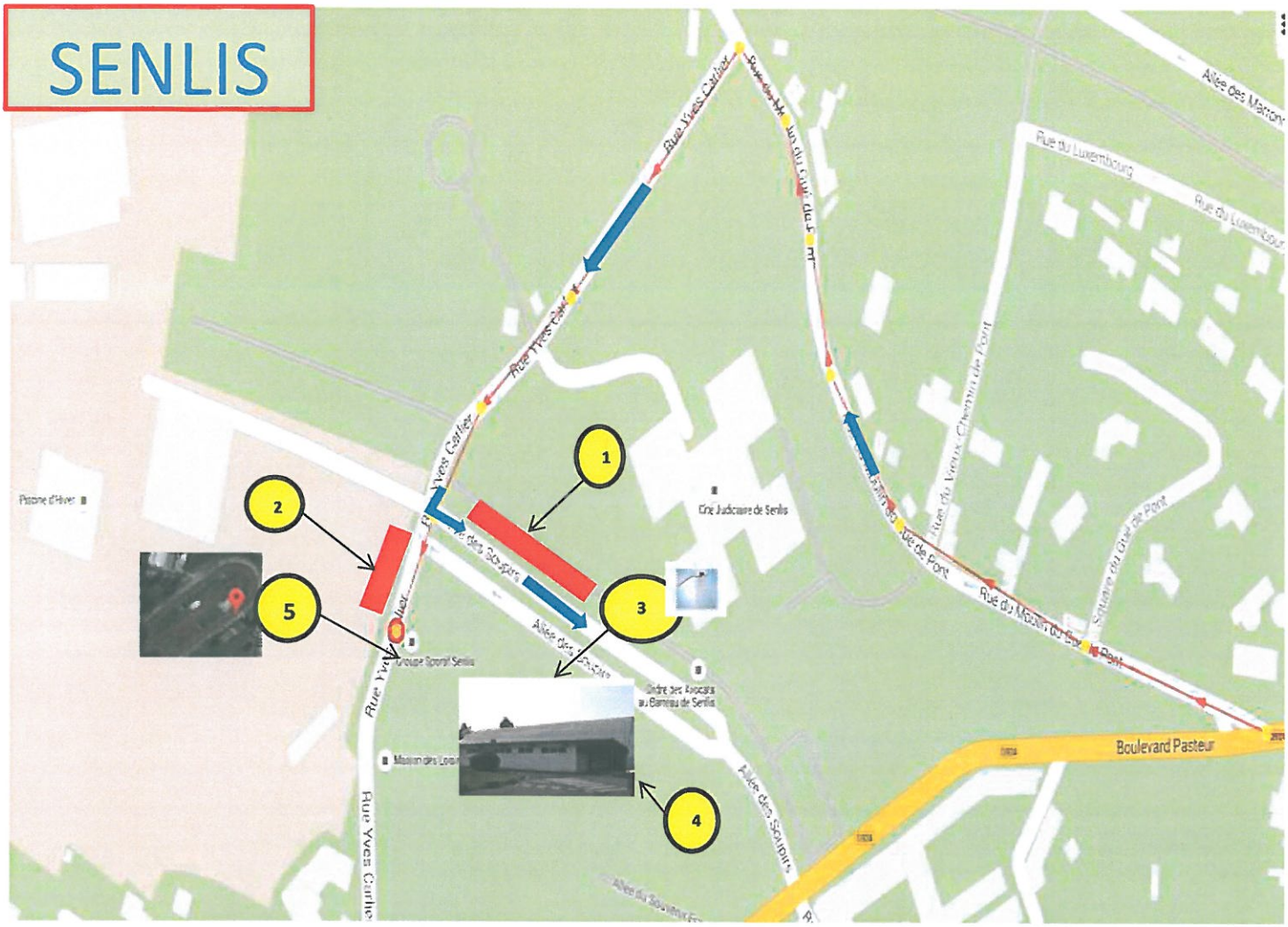

Une Organisation C.O.P.S

Détails arrivée - Vélodrome SENLIS

1. Parking des Directeurs sportifs : Allée des SOUPIRS
2. Parking des Officiels : rue Yves CARLIER
3. Douches : Gymnase Yves Carlier
4. Permanence : Gymnase Yves Carlier
5. Arrivée Vélodrome

Déviation des Directeurs Sportifs – Motards Civils

Circuit Arrivée

Ville de Senlis

INTER RÉGIONS / CADETS

Parking AKENA – D25 CRÉPY en Valois

Départ fictif : 2.5 Km

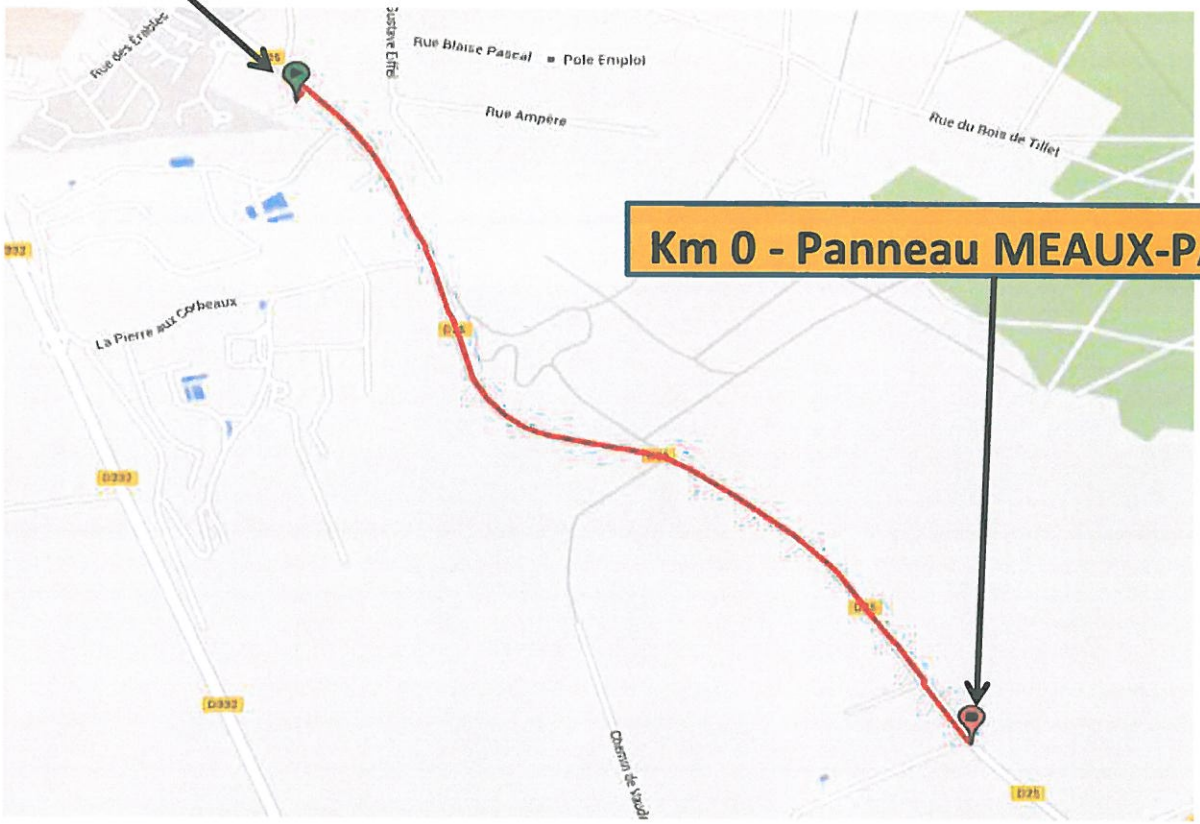

LES 5 DERNIERS KILOMÈTRES

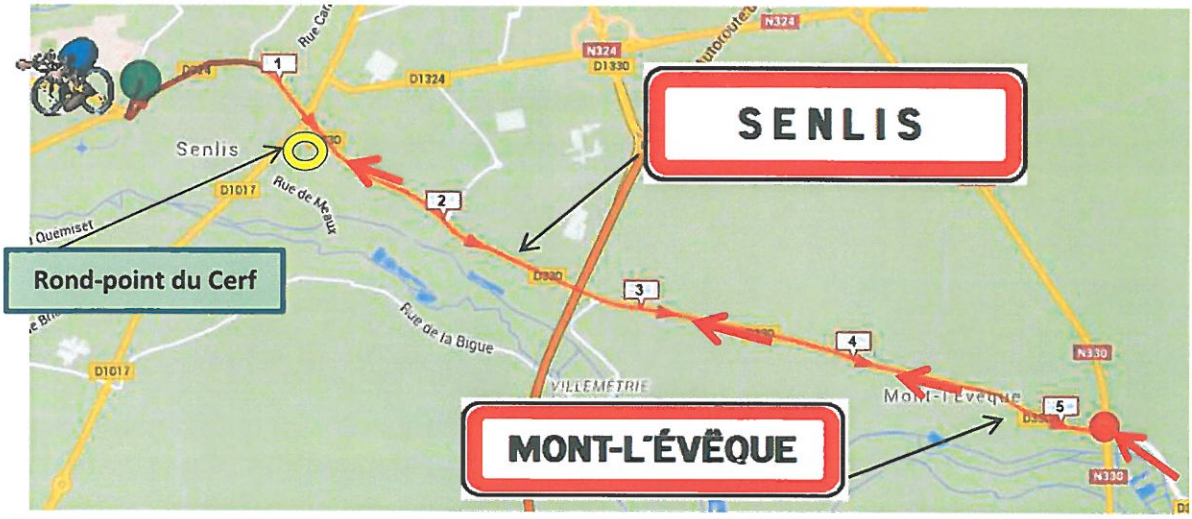

Organisation C.O.P.S

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME

FFC Comité PICARDIE

SENLIS

Les Mousquetaires

Intermarché HYPER

crépy-en-valois

INTER - RÉGIONS CADETS

Course du : DIMANCHE 5 JUIN 2016
De : CRÉPY EN VALOIS
a : SENLIS

Départ course prévue à : 01:00:00 / 13:40:00
Arrivée prévue vers :
Distance Totale en Kilomètres : 74,200

N° Point de Passage	Routes	ITINÉRAIRE : 0 = départ	Point Km du départ	Distance entre les points de passage	Reste à Parcourir	Horaire de passage prévu à : Selon vitesse de : 35 Km/H	Selon vitesse de : 38 Km/H
		Fictif: 13H30					
		Parking NETTO					
		D25 Direction LEVIGNEN					
		0,1 Attention ralentisseur					
		0,6 Attention îlot central					
		2,3 Km Attention îlot central					
		2,5 : Km 0 au panneau direction Meaux - Paris				35 Km/H	38 Km/H
		MG					

Point	RTE	Commune			KMS	⟷	KMS	Horaire de passage prévu à :	Horaire de passage prévu à :
9	D25	Km0 : Crépy en Valois au panneau direction Meaux - Paris			0	0,000	74,200	13:40:00	13:40:00
		Intersection D25 à droite direction Levignen			0,200	0,200	74,000	13:40:21	13:40:19
		Attention série de bandes rugueuses			1,000	0,800	73,200	13:41:43	13:41:35
10	D25	LEVIGNEN			1,100	0,100	73,100	13:41:53	13:41:44
11		Au rond point 3ème droite direction Betz D332			1,700	0,600	72,500	13:42:55	13:42:41
16		Intersection D332 - D99 à droite direction Macquelines			4,900	3,200	69,300	13:48:24	13:47:44
17	D99	MACQUELINES			5,700	0,800	68,500	13:49:46	13:49:00
18		Attention descente dangereuse			5,900	0,200	68,300	13:50:07	13:49:19
		Attention cassis (caniveau)			6,300	0,400	67,900	13:50:48	13:49:57
19		Attention îlot central			8,600	2,700	65,600	13:54:45	13:53:35
20		Au stop tout droit direction Villers Saint Genest D99			8,600	0,000	65,600	13:54:45	13:53:35
21	D99	VILLERS SAINT GENEST			9,100	0,500	65,100	13:55:36	13:54:22
22		Intersection Grande rue - rue de l'église tout droit			9,500	0,400	64,700	13:56:17	13:55:00
23		Attention îlot central			9,500	0,000	64,700	13:56:17	13:55:00
24		Intersection D99 - D556 tout droit			12,100	2,600	62,100	14:00:45	13:59:06
25		Intersection D99 - D19 à droite direction Nanteuil			12,700	0,600	61,500	14:01:46	14:00:03
26	D19	SENNEVIERE (commune de Chevreville)			17,400	4,700	56,800	14:09:50	14:07:28
27		Attention chaussée rétrécie			17,400	0,000	56,800	14:09:50	14:07:28
28		Attention chicanes			17,600	0,200	56,600	14:10:10	14:07:47
29		Intersection D19 - D79 à gauche direction Chevreville			17,900	0,300	56,300	14:10:41	14:08:16
30		Attention îlot central			17,900	0,000	56,300	14:10:41	14:08:16
31	D79	CHEVREVILLE			19,100	1,200	55,100	14:12:45	14:10:09
32		Attention chicanes			19,100	0,000	55,100	14:12:45	14:10:09
33		Attention chicanes			19,200	0,100	55,000	14:12:55	14:10:19
34		Intersection D79 - D548 à droite direction Silly Le Long			19,400	0,200	54,800	14:13:15	14:10:38
35		Intersection à gauche rue de La Nouette			19,800	0,400	54,400	14:13:57	14:11:16
36		Intersection rue de la Nouette D548 à droite			19,900	0,100	54,300	14:14:07	14:11:25
37	D548	OGNES			21,200	1,300	53,000	14:16:21	14:13:28
38		Attention cassis (caniveau)			21,500	0,300	52,700	14:16:51	14:13:57
39		Attention ralentisseur			21,600	0,100	52,600	14:17:02	14:14:06
		Intersection tout droit			21,600	0,000	52,600	14:17:02	14:14:06
		Attention virage dangereux par la gauche			24,100	2,500	50,100	14:21:19	14:18:03
40	D548	SILLY LE LONG			24,100	0,000	50,100	14:21:19	14:18:03
41		intersection D548 tout droit direction Plessis Belleville			24,300	0,200	49,900	14:21:39	14:18:22
42		Attention ralentisseur			24,500	0,200	49,700	14:22:00	14:18:41
43		Attention chaussée rétrécie			24,700	0,200	49,500	14:22:21	14:19:00
44		Attention ralentisseur			25,100	0,400	49,100	14:23:02	14:19:38
45		Attention chaussée rétrécie			25,300	0,200	48,900	14:23:22	14:19:57
46		Attention îlot central			25,500	0,200	48,700	14:23:43	14:20:16
47		Intersection D548 - C5 à droite direction Montagny			25,500	0,000	48,700	14:23:43	14:20:16
48		Tout droit (Sens interdit Sauf riverains)			26,900	1,400	47,300	14:26:07	14:22:28
49		Attention chaussée rétrécie sur le pont			27,100	0,200	47,100	14:26:27	14:22:47
50		Attention route étroite sur 2 Km			27,100	0,000	47,100	14:26:27	14:22:47
51		Attention virage serré par la droite			29,000	1,900	45,200	14:29:43	14:25:47
52	C7	MONTAGNY SAINTE FELICITE			29,200	0,200	45,000	14:30:03	14:26:06
53		Intersection C7 - D922 tout droit direction baron D100			29,700	0,500	44,500	14:30:55	14:26:54
54		A 50 mètres intersection D922 - D100 tout droit direction Baron			29,750	0,050	44,450	14:31:00	14:26:58
55		Attention cassis (caniveau)			29,800	0,050	44,400	14:31:05	14:27:03
56		Intersection à droite rue Porte de Baron			29,800	0,000	44,400	14:31:05	14:27:03
57		Attention virage serré en descente			32,300	2,500	41,900	14:35:22	14:31:00
58	D100	BARON			34,300	2,000	39,900	14:38:48	14:34:09
59		Intersection D100 - D330A à droite direction Nanteuil			34,800	0,500	39,400	14:39:39	14:34:57
60		Intersection D100 - D330 A tout droit direction Versigny			34,900	0,100	39,300	14:39:50	14:35:06
61		Attention Chaussée rétrécie			35,000	0,100	39,200	14:40:00	14:35:16
62		Attention îlot central			35,100	0,100	39,100	14:40:10	14:35:25
63	D330 A	VERSIGNY			37,100	2,000	37,100	14:43:36	14:38:35
64		Intersection D330 A - C11 à gauche direction Rosieres			37,800	0,700	36,400	14:44:48	14:39:41
		Attention route étroite			37,800	0,000	36,400	14:44:48	14:39:41
65	C11	VERSIGNY			38,100	0,300	36,100	14:45:19	14:40:09
66		Intersection C11 - V11 à droite direction Rozieres			38,400	0,300	35,800	14:45:50	14:40:38
		Attention virage dangereux			38,400	0,000	35,800	14:45:50	14:40:38

Point	RTE	Commune			KMS	⟷	KMS	Horaire de passage prévu à :	Horaire de passage prévu à :
		Attention route étroite			38,400	0,000	35,800	14:45:50	14:40:38
67		Intersection V11 - Droizelles à gauche direction Rozieres			39,900	1,500	34,300	14:48:24	14:43:00
68		Meilleur grimpeur N° 1 - 1er piquet pâture		MG1	42,100	2,200	32,100	14:52:10	14:46:28
69		Attribution: 5pts,3pts,1pt			42,100	0,000	32,100	14:52:10	14:46:28
70		Attention ralentisseur			42,200	0,100	32,000	14:52:21	14:46:38
71		ROSIERES			42,200	0,000	32,000	14:52:21	14:46:38
72		Intersection rue Clos Bernard - Grande rue à gauche			42,400	0,200	31,800	14:52:41	14:46:57
73		Attention cassis dangereux (caniveau)			42,400	0,000	31,800	14:52:41	14:46:57
74		Intersection V1 - V11 tout droit direction Baron			43,500	1,100	30,700	14:54:34	14:48:41
		Attention descente très rapide			44,500	1,000	29,700	14:56:17	14:50:16
75		Au stop C1 - D100 à droite route de Beaulieu			46,200	1,700	28,000	14:59:12	14:52:57
76		Meilleur grimpeur N° 2 - panneau Beaulieu le Neuf		MG2	49,100	2,900	25,100	15:04:10	14:57:32
77		Attribution: 5pts,3pts,1pt			49,100	0,000	25,100	15:04:10	14:57:32
78		Attention descente dangereuse à 6%			49,600	0,500	24,600	15:05:02	14:58:19
79		Attention îlot central			50,500	0,900	23,700	15:06:34	14:59:44
80		Intersection D100 - C à droite direction Fresnoy			50,500	0,000	23,700	15:06:34	14:59:44
81	C	DUCY (commune de Fresnoy)			50,600	0,100	23,600	15:06:45	14:59:54
82		Intersection C - C4 à gauche direction Fresnoy			51,000	0,400	23,200	15:07:26	15:00:32
83	V4	FRESNOY LE LUAT			52,500	1,500	21,700	15:10:00	15:02:54
84		Intersection V4 - V2 tout droit			52,060	-0,440	22,140	15:09:15	15:02:12
85		Attention cassis (caniveau) Chaussée déformée			52,600	0,540	21,600	15:10:10	15:03:03
		Attention cassis (caniveau)			52,900	0,300	21,300	15:10:41	15:03:32
86		Intersection V4 - V2 au calvaire à droite			52,900	0,000	21,300	15:10:41	15:03:32
87	V4	LE LUAT			53,700	0,800	20,500	15:12:03	15:04:47
88		Intersection V4 - V3 au stop à droite direction Rozieres rue Saint Jean			53,800	0,100	20,400	15:12:14	15:04:57
89		Intersection à gauche direction rozieres V3			54,000	0,200	20,200	15:12:34	15:05:16
90		Attention route étroite sur 2,7Km			54,100	0,100	20,100	15:12:45	15:05:25
91		Arrivée 20 Kms			54,200	0,100	20,000	15:12:55	15:05:35
92		Meilleur grimpeur N° 3 - sortie du bois			55,700	1,500	18,500	15:15:29	15:07:57
93		Attribution: 5pts,3pts,1pt			55,700	0,000	18,500	15:15:29	15:07:57
94		ROSIERES			56,800	1,100	17,400	15:17:22	15:09:41
		Attention cassis (caniveau)			57,000	0,200	17,200	15:17:43	15:10:00
95		Intersection V3 - V1 à droite direction Baron			57,000	0,000	17,200	15:17:43	15:10:00
96		Intersection V1 - V4 tout droit direction Baron			57,900	0,900	16,300	15:19:15	15:11:25
		Attention descente très rapide			58,900	1,000	15,300	15:20:58	15:13:00
97		Arrivée 15 Kms			59,200	0,300	15,000	15:21:29	15:13:28
98		Intersection C1 - D100 à gauche			60,600	1,400	13,600	15:23:53	15:15:41
99		Attention chaussée rétrécie			60,700	0,100	13,500	15:24:03	15:15:51
100		Attention cassis			61,000	0,300	13,200	15:24:34	15:16:19
101		Intersectiion D100 - D330 a à droite direction Senlis PL			61,100	0,100	13,100	15:24:45	15:16:28
102		Intersection D100 - D330 A à droite direction senlis			61,150	0,050	13,050	15:24:50	15:16:33
103		Attention ralentisseur en pavé			61,200	0,050	13,000	15:24:55	15:16:38
104		Attention chaussée rétrécie			61,400	0,200	12,800	15:25:15	15:16:57
105		Attention chaussée rétrécie			61,500	0,100	12,700	15:25:26	15:17:06
106		Arrivée 10 Kms			64,200	2,700	10,000	15:30:03	15:21:22
107		Intersection D330A - D120 tout droit			64,900	0,700	9,300	15:31:15	15:22:28
108	D330A	LA BULTÉE (commune de Fontaine Chaalis)			65,600	0,700	8,600	15:32:27	15:23:35
109	D330A	BOREST			65,800	0,200	8,400	15:32:48	15:23:54
110		Attention ralentisseur			66,000	0,200	8,200	15:33:09	15:24:13
111		Attention îlot central rond point : tout droit			66,100	0,100	8,100	15:33:19	15:24:22
112		Attention ralentisseur			66,400	0,300	7,800	15:33:50	15:24:51
113		Au rond point 2ème droite direction senlis			68,900	2,500	5,300	15:38:07	15:28:47
114	D330	MONT L'EVÊQUE			69,000	0,100	5,200	15:38:17	15:28:57
115		Attention îlot central (sur 1100 mètres)			69,100	0,100	5,100	15:38:27	15:29:06
116		Arrivée 5 Kms			69,200	0,100	5,000	15:38:38	15:29:16
117		Attention îlot central			69,300	0,100	4,900	15:38:48	15:29:25
118		Attention ralentisseur			69,600	0,300	4,600	15:39:19	15:29:54
119		Attention ralentisseur			69,700	0,100	4,500	15:39:29	15:30:03
120		Attention îlot central			69,800	0,100	4,400	15:39:39	15:30:13
121		Attention ralentisseur			69,900	0,100	4,300	15:39:50	15:30:22
122		Arrivée 4 Kms			70,200	0,300	4,000	15:40:21	15:30:51
123		Attention îlot central (Fin série d'îlots)			70,200	0,000	4,000	15:40:21	15:30:51
124		Arrivée 3 Kms			71,200	1,000	3,000	15:42:03	15:32:25
125	D330	SENLIS			72,000	0,800	2,200	15:43:26	15:33:41
126		Arrivée 2 Kms			72,200	0,200	2,000	15:43:46	15:34:00
127		Au stop tout droit			72,500	0,300	1,700	15:44:17	15:34:28
128		Au rond point du cerf tout droit D924			72,900	0,400	1,300	15:44:58	15:35:06
129		Flamme rouge 1 Km			73,200	0,300	1,000	15:45:29	15:35:35
130		Attention rond-point directionnel			73,200	0,000	1,000	15:45:29	15:35:35
131		A droite direction Aumont rue du Moulin du Gué			73,250	0,050	0,950	15:45:34	15:35:39
132		Au stop tout droit			73,400	0,150	0,800	15:45:50	15:35:54
		Arrivée 500 mètrres			73,700	0,300	0,500	15:46:21	15:36:22
133		Au panneau à gauche - rue Yves Carlier (Vélodrome)			73,700	0,000	0,500	15:46:21	15:36:22
134		Attention ralentisseur			73,800	0,100	0,400	15:46:31	15:36:32
135		Attention ralentisseur			73,850	0,050	0,350	15:46:36	15:36:36
136		A droite entrée Porte du VÈLODROME			73,900	0,050	0,300	15:46:41	15:36:41
137		Entrée sur le VÈLODROME			74,000	0,100	0,200	15:46:51	15:36:51
138		1/2 tour de Piste sur le Vélodrome			74,200	0,200	0,000	15:47:12	15:37:09
139		Arrivée devant la tribune du vélodrome			74,200	0,000	0,000	15:47:12	15:37:09

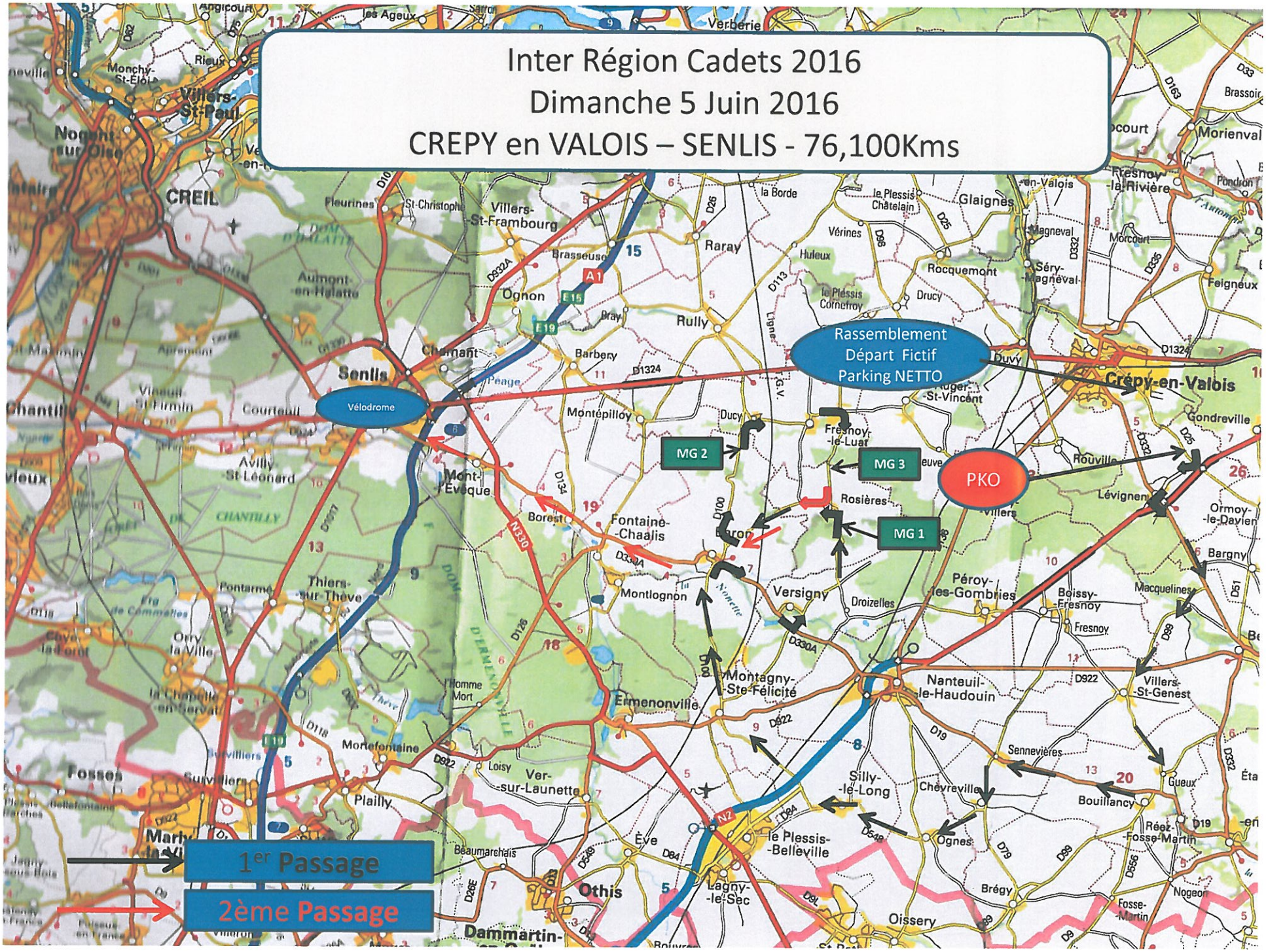
Inter Région Cadets 2016
Dimanche 5 Juin 2016
CREPY en VALOIS – SENLIS - 76,100Kms
Rassemblement
Départ Fictif
Parking NETTO
Vélodrome
MG 2
MG 3
MG 1
PKO
1er Passage
2ème Passage

COMITES INTERREGIONS	RESPONSABLES	TELEPHONES	ADRESSES MAIL	
COMITE YVELINES	VEILLLE Bruno		broveille@orange,fr	
COMITE NORD	VINCENT PETIT	06,88,29,05,00	vincpeti@numericable.fr	comitenordffc@gmail.com
COMITE PAS DE CALAIS	BLARINGHEM JEAN DANIEL	03.21.82.18.17	patrice.uvcc@wanadoo.fr	jdblaringhem@orange.fr
COMITE DE PARIS	TURGIS REMY	06,11,86,32,43	remy.turgis@free.fr	r.margnoux@yahoo.fr
COMITE VAL DE MARNE	LERUS PATRICE	06,28,70,16,30	lerus@hotmail.fr	
COMITE VAL D'OISE	CRAMETTE CLAUDE	06,60,63,14,52	claudecramete@bbox.fr	
COMITE HAUTS DE SEINE	VERRE THOMAS	06.69.98.71.67	thomas.verre@laposte.net	lucien.bouniol@wanadoo.fr cdc92.ffc@gmail.com
COMITE SEINE ET MARNE	MARCHENAY DOMINIQUE		dominique.marchenay@neuf.fr	jose.gouere@sfr.fr
COMITE SEINE ST DENIS	GERARD JONQUET	06,69,67,63,02	jonquet93@aol.com	abriseux@free.fr
COMITE ESSONNE	FRANCHON B.	06,82,83,92,88	arnaud.wolfersberger@orange.fr	henry.roehr@club-internet.fr
COMITE DE L'EURE	FLICHER SEBASTIEN	07,70,02,17,96	sebastien.flicher@orange.fr	
COMITE DE L'ORNE	HENRY JP	06 66 61 50 22	jean-ghislaine.henry@orange.fr	briot.melanie@gmail.com
COMITE DU CALVADOS	ALAIN DEVAUX	06,15,72,36,91	alain-l.devaux@wanadoo.fr	
COMITE SEINE MARITIME	THIERRY LOUVEL	02,32,96,44,30	thierry.louvel7@orange,fr	
COMITE DE LA MANCHE	DELARUE JEAN-MICHEL	06,50,66,06,05	mi.delarue@bbox.fr	
COMITE DE L'AISNE	HEURTEBISE CORINNE		pierrette.roger02@orange.fr	
COMITE DE L'OISE	LUC MARTIN DAYDE DAVID		tintinsly@orange.fr	marie-cecile.levarlet@wanadoo.fr
COMITE DE LA SOMME	LEBESQ BRUNO		brunolebesq@yahoo,fr	jacky.crepin@cegetel.net
CTS NORMANDIE	MARTIN HONORINE		h.martin@ffc.fr	
CTS IDF	COQUOZ FRANCIS		f.coquoz@ffc.fr	
CTS COORDINATEUR INTERREGION	FROMONTEIL JEREMIE		j.fromonteil@ffc.fr	

FPP

Fenêtres - Volets Roulants - Volets Battants
Portes d'entrées - Portes de garages

Fabricant de fermetures

RGE
Bénéficiez d'un Crédit d'impôt de 30%!*
*Selon la législation en vigueur

FABRIQUÉ EN FRANCE

Faites découvrir **FPP** à votre entourrage, et nous vous offrons un **chèque cadeau** correspondant à 5% du montant des fournitures (Hors main d'oeuvre) et sans limite de montant !

Vous parrainez:
5 000€
de fournitures

Vous recevez:
250€
en chèque cadeau !
Soit 5% du montant des fournitures

Pour bénéficier de cette offre il suffit de remplir le formulaire de parrainnage de nous le retourner.

Nous vous remercions de votre confiance.
L'équipe FPP

FPP - Fabricant de fermetures *Fenêtres - Volets Roulants - Volets Battants - Portes d'entrées - Portes de garages*

Parrainez un proche et recevez 5% en chèque cadeau* !!

Parrainnez:	Recevez:
1 000 €	50 €
2 000 €	100 €
5 000 €	250 €
...	...

250€*
en chèque cadeau

à dépenser chez de nombreux partenaires !

Valeur : 5%**

*Offre valable jusqu'au 31 décembre 2015 pour toute commande supérieur à 200€, sans limite de montant en france métropolitaine.
** exemple:250 € en chèque cadeau, pour une commande de 5 000€ hors main d'oeuvre soit 5% du montant des fournitures. Voir conditions sur www.parrainage-fppnord.fr ou au 03 44 77 17 37